

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 avril 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD142

présenté par
Mme Marsaud, rapporteure

ARTICLE 55

Compléter l'alinéa 3 par les mots :

« les objectifs suivants : ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.